



PERMANENCES MUTATIONS INTER 2016



Texte officiel

**Bulletin officiel spécial
n°9 du 12 novembre 2015**



www.snes.edu

**Publication SNES
n°757 novembre 2015
Mouvement Inter
2016
Téléchargeable sur
www.snes.edu**

Section départementale des Yvelines

24 rue Jean Jaurès
TRAPPES 78190

Tel : 01.30.51.79.57
Fax : 01.30.51.28.66

E-mail :
snes78@versailles.snes.edu

***Pendant la période de saisie des vœux,
jusqu'au 8 décembre 2015 à 12 heures,
des permanences sont assurées :***

A la Section départementale, à Trappes.
Tel : 01.30.51.79.57

- jeudi 26 novembre de 10h à 17h
- jeudi 3 décembre de 10h à 17h

Au local FSU, 9 rue Debeaumarché, à Mantes la
Ville

Tel : 01.34.78.73.95

- mercredi 25 novembre de 14 h à 17h
- mercredi 2 décembre de 14 à 17 h

Au lycée Saint-Exupéry, 8 Rue Marcel Fouque, à
Mantes La Jolie

- vendredi 27 novembre de 17h à 18h30

Permanences téléphoniques à la Section
académique (S3) :

Voir sur le site : www.versailles.snes.edu

Réunions à la section académique du SNES, 3 rue
Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil :

Mercredi 25 novembre à 14h30 : stagiaires et titulaires

Jeudi 26 novembre à 14h : stagiaires

Mercredi 2 décembre à 14h30 : stagiaires et titulaires

*Les commissaires paritaires du SNES suivront les dossiers des
collègues. Adressez leur toutes les informations utiles.
Syndiquez vous !*